

COMMUNE DE BON-ENCONTRE
ARRETE DU MAIRE DU 17 août 2020

- **Extrait du Registre** -

Objet : Délégation de Fonctions **OFFICIER ETAT CIVIL** à Madame VILLA Pierrette,
Conseillère Municipale

Nous, Maire de la Commune de BON-ENCONTRE
Vu l'article L. 122.1 du Code des Collectivités Territoriales,

ARRETONS

Article Unique : **Madame VILLA Pierrette**, Conseillère Municipale de la Commune de BON-ENCONTRE est déléguée pour exercer sous notre surveillance et notre responsabilité, en nos lieu et place et concurremment avec Nous, les fonctions d'Officier d'Etat Civil de ladite Commune, le **22 août 2020**.

Fait à BON-ENCONTRE, les jour, mois et an que dessus.

Madame le Maire,
Laurence LAMY

Pour copie conforme,
Mme le Maire,

